C I Q C T R Z H

R

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIRE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

DIPLÔME DE DOCTEUR

du Muséum national d'histoire naturelle

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 612-7;

Vu le code de la recherche, notamment son article L.412-1;

Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 27 juin 1985 modifié fixant la liste des établissements autorisés à délivrer, seuls, le doctorat :

Vu l'arrêté du 3 septembre 1998 relatif à la charte de thèses;

Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale;

Vu les pièces justificatives produites par Monsieur MEZHOUD Karim, né le 12 juillet 1975 à Tunis (Tunisie) en vue de son inscription au doctorat;

Vu le procès verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu, le 12 mars 2007, une thèse portant sur le sujet suivant :

« Etude protéomique des effets toxiques de la microcystine-LR sur le foie de Médaka (Oryzias latipes) ».

devant un jury présidé par : Monsieur le Professeur GOYFFON Max préparée au sein de l'école doctorale ED 227 « Sciences de la Nature et de l'Homme » du Muséum national d'histoire naturelle

et composé de : M. BOUAÏCHA Noureddine (M.C. HdR), M. BOUCHERIE Hélian (D.R.), M. BOUDABOUS Abdellatif (Pr.), M. EDERY Marc (D.R.), Mme PRASEUTH Danièle (M.C.).

Vu la délibération du jury

LE DIPLOME NATION<mark>AL DE</mark> DOCTEUR DU MUSEUM N<mark>ATION</mark>AL D'HISTOIRE NATURELLE

en Toxicologie et Biologie moléculaire

est délivré à : Monsieur MEZHOUD Karim

avec la mention : Très honorable avec félicitations

et lui confère le grade de docteur ;

Pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Le titulaire

Fait à Paris, le 05 mai 2008

Le Diracteur général

Bertrand-Pierre GALEY

Mayrice QUENET

Chanceller des universités Le Recteur d'Académie,

75MU029

Z

3 Z I Z

6712573